

Revenus pétroliers

non, elle doit payer l'impôt sur les revenus pétroliers, la redevance spéciale de canadianisation et toutes les taxes sur la valeur prélevées directement à la tête du puits. Que peuvent-elles faire? Comme je me suis efforcé de vous le faire comprendre, cela revient au même que si je vous disais d'utiliser mon nom pour lancer une entreprise, mais qu'il faudra me verser 5 p. 100, que l'affaire soit rentable ou non. C'est exactement ce dont il s'agit ici. Il s'agit d'une taxe sur la production. Il n'y en a pas aux États-Unis.

Le député a dit que dans certaines villes américaines, on peut acheter l'essence moins cher qu'au Canada, mais que dans certaines autres, elle coûte plus cher. Certainement. Je suis persuadé que le prix est un peu plus élevé en Alaska qu'au Canada. Mais le prix moyen aux États-Unis est inférieur de 30c. le gallon au prix moyen au Canada. D'aucuns me disent que l'écart est encore plus grand que cela, mais j'ai fait mes propres calculs. J'ai consulté les statistiques et je sais que c'est vrai. Le député parle d'absence de concurrence. Il y aura absence de concurrence tant que les Canadiens n'auront pas la possibilité d'investir de façon équitable dans l'industrie pétrolière, et partant de créer la concurrence. Voilà l'essentiel du problème.

M. Skelly: Monsieur le Président, pour avoir examiné attentivement la politique conservatrice, aussi insuffisante soit-elle, et compte tenu de la source, je puis comprendre que même les statistiques soient trompeuses. Il est difficile de tirer des conclusions à l'égard des prix, alors que dans l'est des États-Unis, il y a des régions où le prix est plus élevé qu'au Canada. Je n'essaie pas d'en faire une excuse. J'estime que le véritable problème qui se pose ici, c'est que nous pourrions avoir de meilleurs prix au Canada si le parti conservateur ne s'opposait pas à ce que l'on présente un projet de loi efficace en matière de concurrence, qui protégerait les détaillants indépendants qui peuvent concurrencer les grandes sociétés qui exercent en fait un monopole.

Comment le ministre peut-il nier les données du rapport Bertrand? La Commission nous a-t-elle menti ou mal informés? Pourquoi le député rejette-t-il la concurrence? Son ancien chef a déclaré que la question de la concurrence avait été reléguée au second plan, et cette déclaration a été citée dans une revue d'affaires. Le député parle différemment des chefs de son parti. Les conservateurs s'opposent à la concurrence jusqu'à ce que l'un d'eux se prononce officiellement en faveur d'une mesure législative sur la concurrence. Parler n'engage à rien, monsieur le Président. Plaçons devant le public un énoncé écrit de politique.

M. Shields: Monsieur le Président, ces envolées doctrinaires bien caractéristiques des néo-démocrates ne méritent guère de réponse. Les néo-démocrates se sont si étroitement associés au parti libéral dans l'Ouest que dans toutes les provinces de cette région on les appelle le parti libéral de l'Ouest. Je me rappelle avoir entendu la critique néo-démocrate en matière d'énergie dire, quand le Programme énergétique national a été présenté, que le prélèvement de canadianisation était une merveilleuse idée, que le gouvernement ne devait pas s'arrêter à Petrofina mais s'en prendre aux grandes entreprises et les acheter. Ce parti ne se souciait pas du nombre de personnes qu'il jetait sur le pavé, monsieur le Président. Il pense comme si l'argent tombait du ciel. Personne n'a de comptes à rendre à qui que ce soit. Achetons, achetons encore. Nous sommes là pour vous

dire exactement ce qu'il faut acheter et ce qu'il ne faut pas acheter.

Le parti conservateur préconise la libre entreprise. C'est l'un des principes fondamentaux de notre parti. Nous sommes pour la libre entreprise et la concurrence. Le Programme énergétique national n'a fait qu'étouffer la libre entreprise et la concurrence. Je pense que je pourrais répéter la même chose indéfiniment, monsieur le Président, mais le député avancera toujours la même argumentation socialiste pour dire que nous devons tout acheter et tout contrôler et que son parti dira aux gens exactement ce qu'ils doivent acheter et contrôler. Je ne suis pas d'accord et je suis certain que la population ne l'est pas non plus.

M. McKenzie: Je voudrais me permettre quelques observations et poser une question à mon collègue d'Athabasca. Je tiens tout d'abord à bien préciser que, pendant la trentième législature, tous les partis avaient convenu à la Chambre que les prix au Canada devaient se rapprocher graduellement des prix mondiaux du pétrole. Cela figure noir sur blanc et le NPD était d'accord là-dessus.

Le député affirme que nous sommes contre les marchands indépendants. Qu'il relise tous les discours que nous avons faits à l'occasion du débat sur le Programme énergétique national et il verra que nous avons souligné à maintes reprises l'effet désastreux qu'il aurait sur l'industrie canadienne du pétrole. Nous ne défendons pas les multinationales. C'était l'industrie pétrolière canadienne et toutes ses fournisseurs qui allaient en souffrir. Le Programme énergétique national a coûté au Canada quelque 60,000 emplois, et c'est l'Ontario qui a été la province la plus touchée. Grâce à des stimulants et au régime de libre entreprise, la Saskatchewan, dirigée par un gouvernement conservateur, connaît aujourd'hui un regain d'activité dans le domaine pétrolier. Nous favorisons la libre entreprise ainsi que la concurrence.

● (1640)

Le député s'imagine-t-il que d'autres acquisitions comme celle de Petro-Fina et davantage de nationalisations contribueront à relancer l'emploi au Canada?

M. Shields: Monsieur le Président, voilà une question intéressante. L'ensemble des Canadiens et tous les députés de la Chambre savent que la redevance de canadianisation coûte au consommateur moyen environ \$60 par année. Cet argent aboutit dans les coffres fédéraux à Ottawa à raison de 75 à 85 millions par moi. Ce qui fait au total près d'un milliard par année. A l'heure actuelle, il y a plus d'un milliard de dollars dans cette caisse. Elle devait servir à acheter des sociétés pétrolières étrangères.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

M. Shields: Je n'ai pas terminé ma réponse.

Le président suppléant (M. Guilbault): La période réservée aux questions est terminée.

Une voix: Et le consentement unanime?

Le président suppléant (M. Guilbault): Demande-t-on le consentement unanime? Le député est-il autorisé à continuer sa réponse.

Des voix: D'accord.